



## CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2019

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

N° 43.2019

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil municipal : 29  
 En exercice : 27  
 Qui ont pris part à la délibération : 24      Pour : 24 Contre : 0

*Date de la convocation : 17 avril 2019*

L'an deux mille dix neuf et le vingt cinq avril à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

**Présents :** MM. ANDRE. MONTAGNER. IGOUNET. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. SOULIER. VIGNE DREUILHE. MM. DUBLIN. MANERO. PEGOURIE. Mmes ARMENGAUD. FABREGAS. PONS. MM. THOMAS. VALMY. Mmes ALEXANDRE. DENES. FOISSAC. VERNIER.

**Pouvoirs :** M. MUSARD à M. ANDRE. Mme LABORDE à M. MANERO. M. VICENS à M. DUBLIN.

**Absents excusés :** MM. POUVILLON. MUSARD. VICENS. Mmes OVADIA. ESTAUN. LABORDE.

**Secrétaire de séance :** M. MANERO.

### **Objet de la délibération : REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE ET SA TRANSFORMATION EN MEDIATHEQUE – AVENANT AU MARCHE**

**Exposé :**

Par délibération n°6.2017 en date du 17 janvier 2017, le Conseil municipal autorisait le Maire à signer les marchés de travaux relatifs à la réhabilitation de la bibliothèque et sa transformation en médiathèque.

Par ordre de service, le démarrage des travaux avait été fixé au 21 mars 2017 avec une fin du délai d'exécution global prévue au 21 août 2017.

Suite à la modification de travaux (modifications de l'implantation des réseaux en plafond du local technique et travaux supplémentaires) et au démarrage tardif d'un titulaire, les délais d'exécution ont été prolongés avec une nouvelle date de fin d'exécution des travaux fixée au 6 octobre 2017.

Le lot n°5 Serrurerie n'a pu être réalisé en totalité dans les délais impartis du fait de la prise de décision du maître d'ouvrage de modifier le projet de permis et de supprimer la réalisation de la pergola. Une nouvelle prolongation de délai concernant le lot n°5 du marché 2016.21 doit être approuvée.

Cela fait l'objet du présent avenant qui est proposé à l'approbation du Conseil municipal.

**Décision :**

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

**Décide**

**Article 1 :** d'approuver la prolongation du délai d'exécution du lot n°5 Serrurerie du marché relatif à la réhabilitation de la bibliothèque et sa transformation en médiathèque jusqu'au 30 novembre 2018.

**Article 2 :** d'autoriser le Maire à signer l'avenant n°4 de prolongation de délai avec l'entreprise SOCOMETAL, titulaire du lot n°5 Serrurerie.

Le Maire,  
Gérard ANDRE

**Document signé électroniquement**

Accusé de réception en préfecture  
031-213100225-20190425-25042019\_43-DE  
Reçu le 27/04/2019  
Signature Number=0002,CN=Gerard  
d'ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVILLE,  
OU=DIRECTION GENERALE,O  
U=0002 21310022500019,OU=M  
AIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRIE  
D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB  
AN,C=FR  
26/04/2019  
Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE